

Avant d'examiner en quoi consistent les conseils de politique alimentaire et le type d'activités dans lesquelles ils sont engagés, il est important de bien comprendre le fonctionnement des systèmes alimentaires urbains au sein desquels ils agissent.

Le défi alimentaire des villes du 21^e siècle

Les systèmes alimentaires, c'est-à-dire l'ensemble des activités de production, de transformation, de distribution, de consommation et d'élimination des aliments, jouent depuis toujours un rôle essentiel dans les villes. En plus de fournir de la nourriture, l'alimentation et les systèmes alimentaires reflètent souvent les croyances d'une société et la façon dont elle envisage la redistribution sociale, la justice et la démocratie.

Au cours du siècle dernier, plusieurs facteurs se sont conjugués pour effriter les liens entre les villes et l'alimentation, notamment les migrations massives du milieu rural vers le milieu urbain, la perte des terres productives, la culture mécanique intensive et la réfrigération, laquelle facilite le transport des aliments sur de longues distances. À ces pressions viennent s'ajouter des enjeux mondiaux tels que les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et les crises de santé publique (non seulement liées à la malnutrition, mais aussi à l'obésité et à d'autres maladies évitables).

Les systèmes alimentaires urbains : une préoccupation générale

Ces enjeux mondiaux et l'importance cruciale de l'alimentation au regard de la santé et du bien-être de nos villes ont remis les systèmes alimentaires au rang de préoccupation majeure. Depuis les dernières décennies, les citoyens manifestent un intérêt accru pour les jardins communautaires, les marchés fermiers, les vergers urbains, les cuisines collectives et les

événements communautaires liés à l'alimentation ainsi que le désir de participer à des ateliers de mise en conserve des aliments, d'élever des poules dans leur cour et de participer à des programmes d'éducation sur la provenance des aliments qu'ils consomment.

Cet intérêt renouvelé pour les systèmes alimentaires urbains requiert la création de nouveaux processus et mécanismes de prise de décisions au regard de l'alimentation et encourage les gouvernements et les citoyens à participer activement à la mise en œuvre de ces décisions au sein des collectivités. Les politiques alimentaires (c'est-à-dire les décisions et les outils de mise en œuvre des décisions liées aux systèmes alimentaires) exercent une influence sur les possibilités de faire pousser des aliments en ville et sur la capacité de tous les citoyens d'avoir accès à des aliments nutritifs et abordables dans les épiceries ou des marchés fermiers. Elles agissent également sur la capacité de gérer les déchets alimentaires ainsi que sur plusieurs autres questions liées à la santé et à la durabilité. Parmi les nombreux mécanismes mis en place dans le but de repenser les systèmes alimentaires urbains, l'un des plus efficaces semble être la création des conseils de politique alimentaire.

Qu'est-ce qu'un conseil de politique alimentaire?

Un conseil de politique alimentaire (CPA) est une instance bénévole constituée de parties prenantes issues de l'ensemble du système alimentaire, qui a généralement pour mission d'examiner le fonctionnement d'un système alimentaire et de fournir des idées, des moyens et des recommandations sur la façon de l'améliorer.

Les CPA sont en général composés de représentants issus du système alimentaire : producteurs, membres de l'industrie de la transformation, distributeurs et responsables de la gestion des déchets. Peuvent y siéger également des intervenants des secteurs de la



santé, de la nutrition, de l'éducation, de l'environnement, des affaires, de l'agriculture et des associations de lutte contre la pauvreté. Des membres de la communauté et des associations de citoyens, conscients de l'importance du rôle que joue l'alimentation en rassemblant divers groupes d'intervenants qui n'auraient pas, autrement, la possibilité de travailler ensemble au service d'objectifs communs, peuvent également faire partie des CPA.

Grâce à la diversité des parties prenantes et des participants, l'une des principales caractéristiques du rôle des CPA est la création de solides partenariats et d'une collaboration étroite entre les citoyens, les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales, les entreprises et les représentants du gouvernement qui, ensemble, formulent les enjeux et les objectifs inhérents aux systèmes alimentaires et conçoivent des stratégies communes pour atteindre ces objectifs.

Les conseils de politique alimentaire aux États-Unis et au Canada

Le premier CPA a vu le jour il y a environ 30 ans dans la ville de Knoxville, au Tennessee. Selon la Community Food Security Coalition, on compte aujourd'hui aux États-Unis près de cent CPA. Au Canada, leur nombre est également croissant. Le premier CPA canadien a été mis sur pied à Toronto en 1991. Depuis lors, des CPA ont été créés dans de nombreuses villes et régions du pays. Un grand nombre de conseils de politique alimentaire et de coalitions ont également été établis à l'échelle provinciale et nationale.

Encadré 1 : Conseils de politique alimentaire, coalitions et réseaux locaux et régionaux au Canada

[Vancouver Food Policy Council](#)

[Kamloops Food Policy Council](#)

Quesnel Food Policy Council

[North Thompson Valley Food Coalition](#)

South Okanagan & Similkameen Food Coalition

[Kaslo Food Security Project](#)

[Shushwap Food Action](#)

[Calgary Food Policy Council](#)

[Just Food Edmonton](#)

[Grand Prairie Food Security Network](#) (site en construction)

[Saskatoon Food Coalition](#)

Prince Albert Food Coalition

[Winnipeg Food Policy Council](#)

[Toronto Food Policy Council](#)

[Toronto Youth Food Policy Council](#)

[Alimentation juste](#) (Just Food Ottawa)

[Waterloo Region Food Systems Roundtable](#)

Rainy River Valley Food Policy Council

[Sudbury Food Connections Network](#)

[Guelph Wellington Food Round Table Policy working group](#)

[Halton Food Council](#)

[Haliburton Highlands Local Food Coalition](#)

[Thunder Bay Food Action Network](#)

[Food Security Research Network](#)

Pour une politique alimentaire populaire, 2009.

Structure et gouvernance des conseils de politique alimentaire

Il n'existe pas de structure ou de modèle de gouvernance unique pour les CPA. Certains conseils de politique alimentaire font partie intégrante du gouvernement, d'autres fonctionnent de façon indépendante à titre d'organisations sans but lucratif ou d'organismes populaires. D'autres encore ont un statut hybride et rendent des comptes à la fois au gouvernement et aux organismes communautaires.

Quel que soit le modèle, il est important de noter que la **situation géographique** d'un conseil de politique alimentaire influe beaucoup sur le type d'activités qu'il met en œuvre. Par exemple, les CPA énumérés dans l'encadré 1 travaillent à l'échelle locale ou régionale, c'est-à-dire qu'ils se consacrent généralement à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de mesures qui relèvent de la compétence des gouvernements locaux ou régionaux. Cela ne signifie pas pour autant que les CPA locaux ne se penchent pas sur les problèmes du système alimentaire à l'échelle provinciale ou nationale, mais indique plutôt qu'un CPA local collaborerait avec un CPA provincial ou national afin de recommander certains changements à ces niveaux supérieurs.

Activités

Les conseils de politique alimentaire locaux et régionaux mettent en œuvre diverses activités relevant de la compétence des villes et des régions où ils sont situés : campagnes de sensibilisation du public, programmes éducatifs, recherche, évaluations des initiatives communautaires en matière d'alimentation, conseils sur les politiques, amélioration de la coordination entre les politiques ou programmes alimentaires existants, diffusion d'information concernant les ressources alimentaires de la communauté et organisation de forums publics sur des sujets liés au système alimentaire. Voici, dans les encadrés 2, 3 et 4, quelques exemples d'initiatives mises en œuvre par les CPA.

Encadré 2 : *Food Secure Vancouver* (Conseil de politique alimentaire de Vancouver)

En 2008, le Conseil de politique alimentaire de Vancouver (VFPC) s'est lancé dans un projet de recherche de deux ans intitulé *Food Secure Vancouver*, dont le but est de déterminer, d'évaluer et d'analyser les facteurs qui contribuent à assurer et à améliorer la sécurité alimentaire de la ville de Vancouver. L'étude qui en résulte recommande la mise en œuvre d'un processus d'évaluation, d'analyse et d'établissement de rapports intégré et continu afin de surveiller l'état de la sécurité alimentaire à Vancouver, d'informer les citoyens et les décideurs de cet état et de déterminer les mesures prioritaires à mettre en œuvre afin d'améliorer et de maintenir la viabilité et la sécurité de tous les aspects du système alimentaire de Vancouver.

Vancouver Food Policy Council, traduction libre, 2011.

Encadré 3 : Réseau des jardins communautaires d'Ottawa (Alimentation juste)

Alimentation juste, le conseil de politique alimentaire d'Ottawa, soutient et coordonne les activités du Réseau des jardins communautaires d'Ottawa, un réseau d'information et de partage des ressources qui appuie le développement durable des jardins communautaires de la ville.

Les principales activités du Réseau des jardins communautaires sont les suivantes :

- Contribuer à la création d'au moins deux jardins communautaires chaque année ainsi qu'au renforcement des connaissances et des capacités par la participation à l'atelier « Comment démarrer un jardin communautaire » et le partage de ressources;
- Collaborer avec les propriétaires de terrains privés et publics pour augmenter le nombre de terrains susceptibles d'accueillir des jardins communautaires dans la ville;
- Faciliter la circulation de l'information sur l'alimentation et le jardinage entre Alimentation juste, les coordonnateurs des jardins communautaires et les jardiniers;
- Développer les compétences des citoyens en jardinage grâce à l'organisation d'ateliers destinés aux débutants;
- Encourager la conservation des aliments à la fin de la récolte de l'été grâce à l'organisation d'ateliers sur la mise en conserve;
- Sensibiliser le milieu urbain au jardinage communautaire grâce à la diffusion en ligne de bulletins d'information et à l'organisation d'événements spéciaux tels que la randonnée annuelle à bicyclette pour l'agriculture urbaine;
- Célébrer la saison en organisant une fête des récoltes.

Just Food Ottawa, traduction libre, 2011.

**Encadré 4 : Kamloops Food Action Initiative
(Conseil de politique alimentaire de
Kamloops)**

L'Interior Health Authority, la ville de Kamloops et le conseil de politique alimentaire de Kamloops se sont associés pour lancer, en 2006, le projet intitulé *Community Food Action Initiative*. Le but de ce projet était de mobiliser les parties prenantes afin de renforcer et de soutenir la planification, l'élaboration des politiques et les pratiques en matière alimentaire dans la région de Kamloops. La *Community Food Action Initiative* s'articulait autour des cinq aspects suivants :

1. Inventaire des ressources et des programmes d'action en matière alimentaire;
2. Consultation publique et évaluation des politiques;
3. Organisation de forums d'actions concertées sur le système alimentaire afin d'évaluer les politiques et d'élaborer des mesures;
4. Élaboration de plans d'action stratégiques;
5. Évaluation à l'aide du bulletin de rendement en matière de sécurité alimentaire.

BC Interior Health Authority, City of Kamloops et Kamloops Food Policy Council, traduction libre, 2006.

Mise en œuvre des politiques

Au regard de la mise en œuvre des politiques, il serait généralement plus juste de dire que les conseils de politique alimentaire **prodiguent des conseils** ou **collaborent** à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. À cet effet, les CPA mènent des recherches, organisent des campagnes d'éducation communautaire et mettent sur pied des programmes d'éducation qui contribuent à **guider** et à **faciliter** la mise en œuvre des politiques. Ainsi, dans le cadre du projet *Food Secure Vancouver*, les résultats de la recherche ont été utilisés pour stimuler la contribution du CPA de Vancouver à l'élaboration des politiques alimentaires de la ville, notamment à la définition des objectifs du plan d'action *Greenest City 2020*, une importante politique actuellement en cours de gestation. Il ne faudrait pas en conclure que les CPA jouent un rôle mineur dans la mise en œuvre des politiques. Au contraire, ils jouent souvent un rôle de premier plan en motivant les citoyens, en sensibilisant la population et en donnant aux communautés locales

la possibilité de participer au processus décisionnel. Les CPA fournissent également aux gouvernements des commentaires et des suggestions d'amélioration lors de la mise en œuvre de nouvelles politiques et contribuent à l'organisation de forums de citoyens afin de favoriser la discussion et l'échange d'idées.

Difficultés rencontrées par les conseils de politique alimentaire

En dépit de leur succès, les conseils de politique alimentaire se heurtent à des difficultés :

- Irrégularité du financement pour les opérations et la dotation en personnel;
- Manque de clarté dans la définition des rôles et responsabilités des membres des CPA;
- Manque de clarté dans la définition des responsabilités;
- Équilibre des résultats des programmes et des politiques;
- Pression pour réaliser des gains rapides et visibles;
- Adaptation à l'évolution de l'environnement politique;
- Adaptation aux structures organisationnelles des gouvernements locaux;
- Problèmes juridictionnels.

Points forts et perspectives

Par leur nature même et leur structure, les conseils de politique alimentaire présentent des points forts et ouvrent de nombreuses perspectives. Les multiples facettes inhérentes aux questions posées par le système alimentaire permettent d'établir des liens avec plusieurs objectifs des politiques publiques et du développement, notamment la durabilité de l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé publique, l'inclusion sociale et le développement économique. Ce rôle de coordination est considéré comme l'un des principaux points forts des conseils de politique alimentaire. Ces derniers ont aussi comme points forts leur capacité à :

- Rassembler divers interlocuteurs autour d'objectifs communs;
- Influencer sur les politiques alimentaires locales et régionales et recommander des changements aux politiques alimentaires provinciales, nationales et même internationales;

- Sensibiliser le public aux questions liées au système alimentaire.

Influence des conseils de politique alimentaire sur les pratiques en santé publique

Les conseils de politique alimentaire et les questions de santé publique sont étroitement liés. Ce n'est pas un hasard si les CPA utilisent dans leurs énoncés de vision et dans la définition de leurs objectifs des expressions telles que « systèmes alimentaires sains, équitables et durables ». Par ailleurs, la notion de « sécurité alimentaire » sous-tend généralement le travail des conseils de politique alimentaire. Selon la définition des Nations unies, la sécurité alimentaire « est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine » (FAO, traduction libre, 1996).

L'influence des conseils de politique alimentaire sur les pratiques de santé publique se reflète dans les programmes et les activités, qui mettent l'accent sur l'importance de communautés en santé, d'une alimentation de meilleure qualité, d'un accès équitable à la nourriture et l'influence du développement communautaire et de la santé environnementale sur ces questions. Les nombreux professionnels de la santé publique siégeant dans des CPA témoignent également des liens entre ces derniers et les pratiques de santé publique.

Ces deux facteurs permettent d'établir de solides partenariats et de travailler en étroite collaboration avec les autorités responsables de la santé publique et les organismes de santé. Ainsi, le conseil de politique alimentaire de Toronto exerce ses activités sous l'égide administrative du Bureau de santé publique de Toronto et a vu le jour à la suite de l'adhésion de Toronto au mouvement des Villes-santé en 1991. Le conseil de politique alimentaire de Kamloops, qui s'est associé à la ville de Kamloops et à l'Interior Health Authority de la Colombie-Britannique pour créer le *Kamloops Food Action Initiative* en est un autre exemple (encadré 4).

Conclusion

Les CPA sont des coalitions qui partagent le même désir d'améliorer les systèmes alimentaires locaux. Grâce à la diversité de leurs représentants, aux solides partenariats qu'ils établissent avec les décideurs et à l'attention constante qu'ils portent aux incidences des activités de production, de transformation, de distribution, de consommation et d'élimination des aliments sur la santé publique, les CPA continueront à jouer un rôle de premier plan en matière d'amélioration de la santé et de durabilité de nos systèmes alimentaires.

Références

- American Planning Association. (2007). *Policy guide on community and regional food planning*. 1-20. Consulté en ligne à : <http://www.planning.org/policy/guides/pdf/foodplanning.pdf>.
- American Planning Association. (2011). *Principles of a healthy, sustainable food system*. Consulté en ligne à : <http://www.planning.org/nationalcenters/health/foodprinciples.htm>.
- BC Interior Health Authority, City of Kamloops et Kamloops Food Policy Council (2006). *Kamloops Food Action Initiative*. Consulté en ligne à : http://vancouver.ca/commsvcs/socialplanning/initiatives/foodpolicy/tools/pdf/Kamloops_Food_Plan.pdf.
- Borron, S.M. (2003). *Food Policy Councils: Practice and possibility*. Eugene, Oregon: Congressional Hunger Center.
- Dahlberg, K. (1994). *Food Policy Councils: The experience of five cities and one county*. Tucson, Arizona: Joint Meeting of the Agriculture, Food and Human Values Society and the Society for the Study of Food and Society.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). (1996). *Rome Declaration on World Food Security and World Food Summit Plan of Action*. Rome : World Food Summit, 13-17 novembre 1996.

- Harper, A., Shattuck, A., Holt-Giménez, E., Alkon, A. et Lambrick, F. (2009). *Food policy councils: Lessons learned*. Institute for Food and Development Policy.
- Just Food Ottawa. (2011). *Community Gardening Network*. Consulté en ligne à : <http://www.justfood.ca/community-gardening-network/>.
- Mendes, W. (2006). *Creating a 'just and sustainable' food system in the city of Vancouver: The role of governance, partnerships and policymaking* (thèse de doctorat), Simon Fraser University. Non publié.
- Mendes, W. (2007). Negotiating a place for 'sustainability' policies in municipal planning and governance: The role of scalar discourses and practices. *Space & Polity*, 11(1), 95-119.
- Mendes, W. (2008). Implementing social and environmental policies in cities: The case of food policy in Vancouver, Canada. *International Journal of Urban and Regional Research*, 32(4), 942-967.
- Pothukuchi, K. et Kaufman, J. (2000). The food system: A stranger to the planning field. *Journal of the American Planning Association*, 66(2), 112-24.
- Pour une politique alimentaire populaire. (2009). *Canadian Food Policy Organisations*. Consulté en ligne à : <http://peoplesfoodpolicy.ca/fr/node/700>.
- Schiff, R. (2007). *Food Policy Councils: An examination of organisational structure, process, and contribution to alternative food movements*, Murdoch University.
- Vancouver Food Policy Council. (2011). *Food Secure Vancouver*. Consulté en ligne à : <http://foodsecurevancouver.ca>.
- Yeatman, H. (1994). *Food Policy Councils in North America—Observations and insights*. University of Wollongong, Australie: Final Report on a World Health Organization's Traveling Fellowship.

Mars 2011

Auteure : Wendy Mendes, School of Community & Regional Planning, University of British Columbia

REMERCIEMENTS

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) tient à remercier Jérôme-Antoine Brunelle et Erika Mundel pour leurs judicieux commentaires.

Le CCNPPS vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

N° de publication : 1399

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : www.inspq.qc.ca et du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé au : www.ccnpps.ca.

An English version of this paper is also available at www.ncchpp.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 1^{er} TRIMESTRE 2012
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-64031-8 (VERSION IMPRIMÉE ANGLAISE)
ISBN : 978-2-550-64032-5 (PDF ANGLAIS)
ISBN : 978-2-550-64029-5 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-64030-1 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2012)

